

DECRET N° 2012-566 du 31 decembre 2012
Chargeant **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre
de la Décentralisation, de la Gouvernance
Locale, de l'Administration et de l'Aménagement
du Territoire de l'intérim de Madame **Dorothee
A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pour
compter du **02 Décembre 2012**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret 2012-357 du 12 octobre 2012 portant la composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du Dimanche 2 décembre au 07 décembre 2012, **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'intérim de Madame **Dorothee A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 31 decembre 2012

Le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Boni YAYI